

-J./L./-  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE DES A.I.M.O.

USUMBURA; le 8 Février 1955.-

Nº 214/392.-

-----  
OBJET :

=====  
Main d'oeuvre indigène.

*552/ouv-2/01*  
*18.2.55*

Monsieur le Résident (DEUX)

Monsieur l'Administrateur de Territoire (TOUS)  
de et à

R U H E N G E R I . -

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en  
annexe, 10 exemplaires des ordonnances 21/413 du 8 décembre  
1954 et 22/408 du 12 décembre 1954 du Gouverneur Général  
relatives au recrutement des travailleurs et au contrat de  
travail.

LE CHEF DU SERVICE DES A.I.M.O.,  
I. REISDORFF.-

*[Signature]*

Ruhengeri



12409